

PRÉFECTURE
des Alpes-de-Haute-Provence

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

Août 2016

2016-43

Parution le jeudi 18 août 2016

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS**2016-43****Août 2016****SOMMAIRE**

*La version intégrale de ce recueil des actes administratifs est en ligne sur le site Internet de la Préfecture :
www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr, rubrique « Nos Publications »*

PREFECTURE**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**

Arrêté préfectoral n°2016-231-001 du 18 août 2016 modifiant l'arrêté 2016-229-005 du 16 août 2016 portant mise en place du stade d'alerte à la sécheresse sur le bassin versant du SASSE **Pg 1**



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Environnement et Risques
Pôle Eau

Digne-les-Bains, le 18 AOUT 2016

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2016-231-001

modifiant l'arrêté 2016-229-005 du 16 août 2016
portant mise en place du stade d'alerte à la sécheresse
sur le bassin versant du SASSE

LE PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2215-1 ;

Vu le décret n° 92-1041 du 24 septembre 1992 portant application de l'article L. 211-4 (alinéa 1) du Code de l'Environnement relatif à la limitation ou à la suspension provisoire des usages de l'eau ;

Vu la circulaire du 18 mai 2011 de Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable du Transport et du Logement relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-153-012 du 1 juin 2016 portant approbation du Plan d'Action Sécheresse des Alpes-de-Haute-Provence ;

Vu le « Plan d'Action Sécheresse » annexé à l'arrêté ci-dessus ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-229-005 en date du 16 août 2016 établissant le stade d'alerte sur le bassin versant du Sasse

Considérant l'incomplétude de la liste de communes figurant en annexe 1 de l'arrêté n°2016-229-005 ;

Sur proposition de Madame la Directrice Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence,

ARRETE

ARTICLE 1 : Objet de l'arrêté

L'annexe 1 du présent arrêté se substitue à l'annexe 1 de l'arrêté n°2016-229-005 du 16 août 2016. L'arrêté visé ci-dessus reste en vigueur ; seule son annexe est modifiée et remplacée par l'annexe du présent arrêté.

08/01/2016

ARTICLE 2 : Publicité et information des tiers

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et sera accessible sur le site internet de la préfecture.

ARTICLE 3 : Mesures exécutoires

Le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, les Sous-Préfets de Barcelonnette, Castellane et Forcalquier, la Directrice Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence, les Maires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à tous les Maires du département et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

La copie du présent arrêté sera adressée pour information à Monsieur le Préfet Coordonnateur de Bassin Rhône Méditerranée Corse.

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Hamel-Francis MEKACHERA

ANNEXE 1

Liste des communes du bassin versant du Sasse concernées par les réductions de prélèvements
d'eau : stade d'ALERTE

Département des ALPES de HAUTE-PROVENCE

LISTE DES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU SASSE

Communes					
Bayons	Chateaufort	Faucon du Caire	Nibles	Valavoire	Vaumeilh
Le Caire	Clamensane	La Motte du Caire	Sigoyer	Valernes	Curbans
Venterol	Gigors	Melve			